

Projet ADAMA 2

Appel à propositions pour la mise en œuvre de campagnes de plaidoyer en faveur des Ressources Humaines en Santé (RHS) au Bénin

Durée de mise en œuvre des campagnes : 4 mois

I. Description de l'appel à propositions

1.1. Contexte et justification

Le présent appel à projet se situe dans le cadre de la mise en œuvre de la 2^{ème} phase du projet ADAMA (ADvocating for Available and skilled health Manpower in Africa) de l'Agence de Médecine Préventive (AMP) et de Save the Children (STC), en collaboration avec le Ministère de la Santé du Bénin. Cet appel vise à favoriser la mise en pratique des enseignements sur le plaidoyer et à promouvoir la cause des ressources humaines en santé pour une amélioration de la santé de la population notamment la santé des mères et des enfants.

1.2. Critères d'éligibilité des soumissionnaires et des propositions

➤ *Critères d'éligibilité des soumissionnaires*

- Etre un ou des apprenants des différentes sessions de formation sur le plaidoyer pour les RHS de la première et de la seconde phase du projet ADAMA ;
- Etre une organisation de la société civile du secteur de la santé ;
- Etre une association défendant la cause des ressources humaines en santé et prônant la santé de la population.

➤ *Critères d'éligibilité des propositions*

- Respecter le canevas de rédaction des propositions ;
- Etre soumis dans les temps impartis.

1.3. Dispositif

1.3.1. Partenariat

L'équipe du projet ADAMA a travaillé en étroite collaboration avec le Ministère de la Santé du Bénin pour la mise en œuvre dudit projet. Au cours de la première phase, trois (3) campagnes de plaidoyer ont été mises en œuvre de 2014 à 2015. Forts des acquis et des leçons tirées de cette expérience, la seconde phase du projet se propose d'apporter un appui pour améliorer la conception et la mise en œuvre des campagnes de plaidoyer.

C'est dans ce cadre que des appels à proposition sont lancés afin que des apprenants à la formation sur le plaidoyer pour les RHS puissent postuler et que les meilleures idées soient sélectionnées.

1.3.2. Appui du projet ADAMA 2

Une campagne de plaidoyer est un processus qui peut s'avérer long pour atteindre tous les résultats visés. L'appui du projet ADAMA 2 se limitera néanmoins :

- à la révision et la validation de la proposition de plaidoyer ;
- à la mise en place d'un dispositif de suivi et de supervision pendant 4 mois ;
- au financement des postes du budget de mise en œuvre de la campagne de plaidoyer ;
- à l'appui à la dissémination des résultats, leçons apprises et bonnes pratiques issues de la mise en œuvre de la campagne de plaidoyer.

1.3.3. Processus de sélection

La réception des dossiers est assurée par l'AMP et les responsables du Service des ressources humaines et du dialogue social de la Direction Administrative et Financière du Ministère de la Santé qui, appuyés par un Consultant en Plaidoyer, procéderont à une présélection des propositions en étudiant les points ci-après des dossiers :

- l'éligibilité ;
- la qualité de la présentation de la proposition de plaidoyer (objectif, méthodologie, résultats attendus, etc.)
- l'originalité ;
- la pertinence de la méthodologie ;
- la faisabilité de la proposition de plaidoyer (échancier proposé, réalisme budgétaire)
- la valorisation des résultats.

La présentation de la proposition de plaidoyer et de ses objectifs compte pour 15%, la méthodologie pour 40%, la faisabilité pour 30% et les autres critères pour 15%.

La liste des propositions retenues sera soumise au Service des ressources humaines et du dialogue social de la Direction Administrative et Financière du Ministère de la Santé, qui statuera sur les meilleures à retenir. Les propositions retenues seront notifiées aux soumissionnaires par courriers électroniques. Seuls les soumissionnaires dont les propositions auront retenu l'attention du comité de sélection seront contactés pour les activités de finalisation et de mise en œuvre de la stratégie de plaidoyer.

1.3.4. Modalités de mise en œuvre et de suivi-évaluation

La mise en œuvre des campagnes de plaidoyer sera assurée par les porteurs de proposition de plaidoyer avec l'appui du point focal du projet ADAMA 2 au Bénin et du consultant en plaidoyer. Les activités de suivi seront également réalisées par le point focal.

Des notes d'avancement mensuelles faisant état des activités menées et de la progression des indicateurs et un rapport final devront lui être remises par les porteurs de proposition de plaidoyer.

Un questionnaire d'évaluation du système de supervision sera soumis aux porteurs de proposition de plaidoyer à l'issue de la mise en œuvre de la campagne.

1.4. Axes prioritaires pour les campagnes de plaidoyer

Les axes prioritaires retenus pour les campagnes de plaidoyer ont été identifiés en tenant compte à la fois des problématiques des ressources humaines en santé et de certaines priorités de santé. Les axes retenus sont énumérés ci-dessous :

- Renforcement de la formation initiale et continue des ressources humaines en santé
- Mise en place de stratégies de recrutement, de déploiement, de rétention et de fidélisation des ressources humaines en santé des zones rurales/éloignées/défavorisées
- Renforcement des capacités des agents de santé communautaires dans les zones défavorisées (zones rurales) pour assurer les soins et services de santé aux communautés
- Mobilisation communautaire et IEC/CCC pour les services de santé maternelle et infantile

1.5. Thèmes à aborder

Le thème de la campagne de plaidoyer pourra être choisi à titre indicatif parmi les propositions suivantes :

1. Plaidoyer pour un investissement plus accru dans l'emploi de sages-femmes / infirmiers en milieu communautaire au Bénin ;
2. Plaidoyer pour une priorisation des agents de santé exerçant en milieux défavorisés (ou en zones rurales) dans l'allocation des bourses de stage au Bénin ;

3. Plaidoyer pour le renforcement des compétences des agents de santé communautaires sur la prévention des maladies ;
4. Plaidoyer pour le financement des activités communautaires menées ou appuyées par les relais et agents de santé communautaires dans la zone sanitaire/localité (rurale) (indiquer la localité ou la zone sanitaire) ;
5. Plaidoyer pour la formation et le recrutement de médecins spécialistes (gynécologues, pédiatres, chirurgiens) dans les hôpitaux ;
6. Plaidoyer pour le renforcement de la délégation de tâches aux personnels médical et paramédical.

Dans le respect des axes prioritaires énumérés au point 1.4. ci-dessus, les soumissionnaires peuvent également proposer d'autres formulations de thèmes en rapport avec les thématiques des ressources humaines en santé mais également de la santé de la population.

1.6. Calendrier

31 janvier 2018	Lancement de l'appel à propositions
Du 16 au 18 février 2018	Formulation et envoi des propositions par les soumissionnaires
Du 19 au 21 février 2018	Sélection des meilleures propositions et notification aux soumissionnaires
Du 22 au 27 février 2018	Finalisation des propositions et signature des contrats
Du 28 février 2018 au 28 juin 2018	Mise en œuvre, suivi et supervision des campagnes de plaidoyer
Du 1 ^{er} juillet au 08 juillet 2018	Envoi d'un rapport de fin de mission par chaque porteur de la campagne de plaidoyer
Du 09 juillet au 22 juillet 2018	Capitalisation / Dissémination des résultats, des leçons apprises et bonnes pratiques issues des campagnes de plaidoyer

1.7. Modalités de financement

Le projet ADAMA 2 alloue, pour la mise en œuvre de chaque proposition de plaidoyer sélectionnée, une subvention d'un montant maximum de un million (1.000.000 FCFA) de francs CFA. Ce montant servira à financer les coûts directs des activités liées à la stratégie de plaidoyer. Les charges relatives à l'indemnisation des porteurs des campagnes de plaidoyer ne seront pas couvertes par la subvention.

1.8. Modalités de soumission des propositions

Les soumissionnaires sont invités à remplir le « canevas de rédaction des propositions » figurant au point II ci-dessous. Le canevas comporte cinq (5) rubriques (1. Informations sur le soumissionnaire ; 2. Fiche synthétique de la campagne de plaidoyer ; 3. Description technique détaillée de la campagne de plaidoyer ; 4. Plan d'action ; 5. Budget). Toutes les 5 rubriques du canevas doivent être remplies de manière complète. Le dossier est transmis en version électronique par e-mail aux adresses suivantes :

- hkouame@aamp.org, Hortance Kouamé, Coordinatrice du projet ADAMA 2
- degildas@yahoo.fr, Gildas Dedewanou, Point Focal du projet au Bénin.

II. Canevas de rédaction des propositions

1. Informations sur les soumissionnaires

1.1 Informations sur les soumissionnaires personnes physiques*

Nom	
Prénoms	
Pays de résidence	
E-mail	
Téléphone (numéro précédé de l'indicatif)	(00229)
Adresse postale	
Institution d'appartenance	
Fonction	
Suivi de la formation sur le plaidoyer pour les RHS (Indiquez l'année de formation)	
Autres informations personnelles	

1.2 Informations sur les soumissionnaires personnes morales (ONG, Association, etc.) **

Nom de l'organisation	
Pays d'implantation	
E-mail de l'organisation	
Téléphone (numéro précédé de l'indicatif)	(00229)
Adresse postale	
Interlocuteur identifié par l'organisation (nom et prénoms)	
Fonction du porteur de la campagne de plaidoyer dans l'organisation	
Autres informations sur l'organisation	

NB : **/** Merci de remplir une seule des informations sur les soumissionnaires. Selon votre statut, compléter soit le 1.1 soit le 1.2.*

2. Fiche synthétique de la proposition

Titre de la proposition de plaidoyer en faveur des RHS	
Axe prioritaire ciblé (c.f § 1.4)	
Thématique concernée (c.f. § 1.5)	
Zone géographique	
Période de mise en œuvre (4 mois)	

Intégration dans le contexte local (situation, loi, engagements,...)	
Pertinence de l'action pour appuyer la cause des RHS	
Motivations et aptitudes du soumissionnaire à mener cette action de plaidoyer	

3. Description technique détaillée de la proposition

Rubriques	Contenus
But de la proposition	
Contexte et justification	Identification du problème, de ses causes, conséquences et solutions. Mise en avant du contexte national politique, sanitaire, etc. Eléments clés de la situation des RHS en relation avec la pertinence du projet Pertinence du thème,...
Objectif général	
Objectifs spécifiques	Trois à cinq (5) au maximum. Ils doivent être de type SMART (Spécifiques, Mesurables, Accessibles, Réalistes et définis dans le temps). Ils doivent concourir à l'atteinte de l'objectif général.
Cibles de l'action de plaidoyer	Définir la cible de l'action de plaidoyer aussi précisément que possible. Il s'agit des personnes visées par votre action de plaidoyer (ne pas les confondre avec les bénéficiaires de l'action de plaidoyer)
Bénéficiaires de l'action de plaidoyer	Définir les personnes ou groupes de personnes qui devront récolter les fruits de votre campagne de plaidoyer (ne pas les confondre avec les cibles de l'action de plaidoyer). Préciser les bénéficiaires directs et les bénéficiaires indirects s'il y en a.
Partenaires à associer	Quels sont les acteurs / partenaires / organes à impliquer pour assurer la réussite et la pérennisation de la campagne ? Pourquoi les impliquer? Comment y parvenir ?
Initiatives à prendre en compte	Quelles sont les initiatives passées, présentes ou futures sur lesquelles il faudrait se baser, qu'il faudrait associer ou qui pourraient avoir un impact sur la campagne ? Pourquoi retenir ces initiatives? Comment les prendre en compte ?
Zones d'intervention et pertinence de la campagne de plaidoyer pour la zone identifiée.	Spécifier la ou les zones où sera développée votre campagne de plaidoyer (échelle nationale, département X, zone sanitaire Y et Z, Communes W et T, arrondissement E, village F? etc.). Décrivez brièvement les caractéristiques sociopolitiques et sanitaires de la zone d'intervention. Précisez la pertinence (nécessité et utilité) de votre campagne de plaidoyer pour la zone identifiée.
Résultats attendus	Quel(s) est / sont le(s) résultat(s) attendu(s) de l'action de plaidoyer?
Activités	Dresser la liste des principales activités que vous aurez à réaliser dans le cadre de votre campagne de plaidoyer, ainsi que des tâches découlant de chaque activité. Les activités doivent être formulées de sorte que leur réalisation puisse faciliter l'atteinte des objectifs spécifiques.
Méthodes, techniques et outils de plaidoyer	Quelles sont les méthodes de plaidoyer que vous comptez utiliser pour la réalisation de vos objectifs ? Quelles sont les techniques associées à ces méthodes que vous comptez employer ? Quels sont les outils de

	plaidoyer que vous allez utiliser pour mener à bien votre campagne?
Suivi-évaluation	<p>Etablir une liste d'indicateurs en miroir aux activités permettant de mesurer l'atteinte des objectifs.</p> <p>Décrivez le mécanisme de suivi qui vous permettra de monitorer votre campagne de plaidoyer ainsi que le dispositif d'évaluation qui vous permettra de mesurer le degré d'atteinte de vos objectifs.</p>
Pérennité	<p>Quels sont les éléments de pérennisation de votre campagne ?</p> <p>Comment allez-vous assurer la poursuite / la pérennité de votre initiative, de votre action à l'issue des 4 mois de mise en œuvre et de supervision de la campagne de plaidoyer?</p>
Capitalisation / Dissémination des leçons résultats / apprises / bonnes pratiques	<p>Indiquer comment (avec qui, pour quelle cible, à quelles occasions, sur quel support,...) vous souhaitez partager vos résultats, leçons apprises et bonnes pratiques, pour en garantir une large appropriation ainsi qu'une utilisation judicieuse par divers acteurs du développement en général et ceux du système de santé en particulier.</p>

7								
8								
9								
10								
Phase de pérennisation, de capitalisation et de dissémination des acquis								
1								
2								
3								
4								

5. Budget

Le budget de proposition doit couvrir l'ensemble des coûts de la campagne et faire apparaître les différentes sources de financement, tel que décrit dans l'exemple ci-dessous :

Ligne	Nombre / Quantité	Coût Unitaire (CFA)	Montant Total (CFA)	Sources de financement		
				ADAMA 2	Projet X	Institution X
Impression de 40 docs XXX	40	500	20 000	20 000		
Prise en charge de 10 pauses café	10	1 500	15 000		15 000	
Mise à disposition de la salle pour la réunion de XXX	1	30 000	30 000			30 000
....		
....		
....		
		TOTAL	65 000	20 000	15 000	30 000

Le budget doit être transmis sous format **EXCEL** et il faut ajouter à la matrice du budget une colonne « Commentaire » pour donner quelques explications - en quoi ces dépenses vont concourir à l'atteinte des résultats -).

A la fin de la campagne de plaidoyer, un bilan financier sera demandé au(x) porteur(s) de la campagne de plaidoyer. Ce (s) dernier(s) devra (ont) donc fournir au bureau de l'AMP à Cotonou, toutes les pièces justificatives des diverses dépenses effectuées à partir de la subvention accordée par le projet ADAMA 2.